

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Laurent-Nouan, le jeudi 18 septembre 2025

### Logement des travailleurs saisonniers : une expérimentation fondée sur l'économie circulaire à Saint-Laurent-Nouan (41)

Face aux défis croissants du recrutement dans le secteur touristique, l'UMIH 41, en partenariat avec Action Logement, l'Agence de Développement Touristique (ADT) et le Conseil départemental du Loir-et-Cher, a lancé une expérimentation innovante visant à répondre à une problématique cruciale : le logement des saisonniers.

Le jeudi 18 septembre, les partenaires du projet présenteront deux mobile-homes installés au camping de Saint-Laurent-Nouan. Cette visite permettra d'échanger sur les enjeux du logement saisonnier et les perspectives de déploiement de ce modèle sur d'autres territoires.

#### Une réponse partenariale et concrète aux besoins du terrain

À l'issue des Assises du Tourisme en décembre 2022 et des ateliers de réflexion menés en 2024, un constat s'est imposé : l'accès au logement est un frein majeur au recrutement de saisonniers. Pour trouver des solutions, un groupe de travail dédié a été constitué, réunissant acteurs publics et privés. L'expérimentation menée à Saint-Laurent-Nouan s'inscrit dans cette dynamique.

#### Des mobil-homes reconditionnés pour loger les saisonniers

Le projet repose sur l'acquisition par l'UMIH 41 de 4 mobile-homes reconditionnés, installés sur deux sites pilotes :

- Le camping municipal de Saint-Laurent-Nouan
- Le terrain de sports de Vallières-les-Grandes (projet en cours)

Ces hébergements meublés et équipés sont proposés à des loyers encadrés aux saisonniers de mai à septembre.



2 chambres (x2 unités)



1 chambre (x2 unités)

#### Un modèle reproductible et éco-responsable

Ce dispositif s'inscrit dans une logique d'économie circulaire et de tourisme responsable :

- Reconditionnement des mobile-homes (tests sécurité, rénovation, nettoyage)
- Réduction des coûts d'installation
- Valorisation des infrastructures existantes

## Un projet soutenu par des partenaires engagés

Le financement du projet (51 120 € TTC hors équipement) est assuré par :

- Action Logement (fonds AL'INOV<sup>1</sup>) : 20 448 €
- Conseil départemental : 18 660 €
- ADT : 12 000 €
- UMIH 41 : solde

### À PROPOS DE L'UMIH 41

L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH) est la principale organisation professionnelle représentative des cafés, hôtels, restaurants, établissements de nuit, traiteurs et professions indépendantes du secteur CHR (Cafés, Hôtels, Restaurants, Discothèques, traiteurs). Présente sur l'ensemble du territoire grâce à ses fédérations départementales et régionales, l'UMIH accompagne, défend et représente les intérêts des entreprises du secteur.

Au-delà de son rôle de représentation et de défense des métiers, l'UMIH propose à ses adhérents une large gamme de services d'accompagnement (juridique, social, fiscal, numérique, transition écologique, etc.) ainsi que des dispositifs de formation professionnelle adaptés aux besoins du secteur.

### À PROPOS DE L'ADT 41

L'Agence de Développement Touristique (ADT) est une association mandatée et financée par le conseil départemental de Loir-et-Cher dont la présidence est assurée par Catherine LHERITIER.

Cette association, forte de 13 collaborateurs et dotée d'un budget annuel de l'ordre de 1,3 M€, fédère les acteurs publics et privés de la filière. Elle a pour missions :

- L'accompagnement des opérateurs touristiques et la qualification de l'offre
- L'organisation territoriale du tourisme et l'animation du réseau des offices de tourisme
- La promotion de la destination
- L'aide à la mise en marché

Les Assises du tourisme ont permis au département de coconstruire sa stratégie de développement touristique avec l'ensemble des acteurs de la filière. Parmi les enjeux identifiés :

- La nécessité de « jouer collectif » pour faire face à la concurrence. Le périmètre départemental constitue alors la bonne échelle pour animer et coordonner les actions ; c'est également un relais privilégié pour développer les partenariats extra-départementaux auxquels obéissent les logiques de marques touristiques
- Promouvoir la destination en valorisant les grandes marques du territoire (le Val de Loire et la Sologne) et en s'accordant sur des cibles de clientèles partagées
- Renforcer l'exigence de qualité pour l'ensemble des prestations composant le « parcours client »
- Garantir et conforter la cohésion des acteurs touristiques

### À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires, notamment le cœur des villes moyennes. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 20 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire, réhabiliter et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, [d'économies d'énergie et de décarbonation](#), de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte [44 filiales dédiées au logement social, 1 filiale de logement intermédiaire](#) et un patrimoine de plus d'un million de logements.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et en lien avec l'emploi. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer [des aides et des services](#) qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : [groupe.actionlogement.fr](https://groupe.actionlogement.fr)

Nous suivre : [X @actionlogement](#) - LinkedIn [actionlogement](#) - YouTube [@actionlogement](#)

### CONTACT PRESSE

#### ACTION LOGEMENT :

Anaïs Touratier – Chargée de communication / [anaïs.touratier@actionlogement.fr](mailto:anaïs.touratier@actionlogement.fr) / 06 09 74 92 32

---

<sup>1</sup> Dispositif de financement de l'innovation du groupe Action Logement, AL'INOV, décliné à travers une ligne de financement de la Convention quinquennale 2023-2027, dédie un fonds de 65 millions d'euros au financement de projets d'innovation et d'études d'ingénierie territoriale.